



**L'héritage de l'UEO  
en Croatie**

*MADUEO (1999-2001)*

**Page 4**

**Les missions en  
Bosnie-Herzégovine**

*(MPUE et ALTHEA, 2003-)*

**Page 5**

**Les missions en  
Macédoine (ARYM)**

*occasion manquée de l'UEO*

**Page 12**

**Conclusions "civilo-  
militaires"**

*surveillance, police*

**Page 20**

**ANDRÁS ISTVÁN TÜRKE**

# LES PREMIÈRES MISSIONS DE LA PESD DANS LES BALKANS (2003-2007)

*Ce rapport a été rédigé grâce au soutien financier de l'Institut Hongrois des Relations Internationales (Magyar Külügyi Intézet)*

<http://www.hiia.hu>



**CERPESC - CENTRE EUROPÉEN DE RECHERCHE POUR LA PESD**

<http://www.pesc.eu/>

© Association Objectif Europe III - Sorbonne

© Fondation Europa Varietas

© András István Türke, 2007

# CERPESC ANALYSES

## SOMMAIRE

### Introduction

**I. Une mission de la PESD héritée de l'Union de l'Europe Occidentale : la mission de déminage en Croatie (MADUEO/WEUDAM, 10/05/1999 – 30/11/2001)**

### II. Les opérations de la PESD en Bosnie-Herzégovine

*II.1. La Bosnie-Herzégovine après le paix de Dayton-Paris (1995-)*

*II.2. La première la mission de police de la PESD (MPUE/EUPM, 01.01.2003. – 01.01.2006., prolongée)*

*II.3. L'opération militaire ALTHEA (02.12.2004- ) dans le cadre de Berlin Plus*

### III. Les opérations de la PESD en Macédoine (ARYM)

*III.1. Le cadre historique et géopolitique de la crise en Macédoine en 2001*

*III.2. L'Opération CONCORDIA ( 31. 03. 2003. – 15. 12. 2003.) – première opération militaire de la PESD dans le cadre de Berlin Plus*

*III.3. La mission de police PROXIMA (15.12.2003 – 14.12.2005)*

*III.4. L'EUPAT – équipe consultative de l'UE chargée des questions de police (15.12.2005 – 06.2006.)*

### Conclusion

# CERPESC ANALYSES

## Introduction

Nous savons comment la crise de Kosovo a influé la mise en place de la PESD, le plan de l'Objectif Global d'Helsinki (en 1999, 60.000 personnes) et le PAEC (100.000 personnes.). Nous pouvons prendre en compte le fait que la PESD était opérationnelle depuis 2001. Les facteurs de blocage qui ont freiné le lancement des premières opérations de la PESD jusqu'au déblocage lors de la conférence de Copenhague en novembre 2002 sont également connus :

Les événements du 9/11 ont rendu la lutte contre le terrorisme international au cœur des débats, et les veto turc et grec concernant le processus de Berlin Plus, ont annihilé le recours aux capacités de l'OTAN.

Par contre, les premières opérations de la PESD ont été effectuées « en silence ». Bien sûr, il ne s'agit qu'une simple retransmission de leadership des opérations de l'UEO vers l'UE (et la PESD). Il s'agit de deux opérations que nous allons traiter en détails dans la première section :

- La MADUEO/WEUDAM – la mission de déminage de l'UEO en Croatie (10/05/1999 – 30/11/2001)
- La mission du contrôle de l'embargo à la Danube

Dans la deuxième partie, nous présenterons la diplomatie européennes et le débats sur l'avenir des Balkans. S'agit-il d'un vrai changement dans la diplomatie européenne vis-à-vis celle des années 1990 concernant par exemple l'indépendance de Monténégro et de Kosovo ? Est-ce que la diplomatie européenne était efficace et un facteur incontournable à l'époque ? Comment était la coopération avec l'OSCE et l'ONU ?

Après le déblocage en 2002, l'an 2003 est devenu une année particulièrement importante dans l'histoire de l'Union européenne, notamment en ce qui concerne la PESC (Politique étrangère et de sécurité commune) et la PESD

(Politique européenne de sécurité et de défense). Dans une atmosphère grièvement aggravée par la crise en Irak, entre les débats au niveau européen et international, l'union a quand même réussi à lancer les quatre premières opérations de la PESD avec grand succès. Nous allons analyser les enjeux les défis et les conclusions de ces opérations en détail dans la troisième section. Quelle est la valeur ajoutée par rapport aux opérations de l'UEO dans les années 1990 ? Quelles sont les méthodes appliquées ? Est-ce que la structure Berlin Plus, la coopération de l'OTAN s'avérait efficace surtout dans l'aspect de la réaction rapide ?

Et ces succès ont lieu, depuis les premiers moments, aux Balkans occidentaux. Ils étaient le théâtre de trois sur quatre opérations : Dans la Bosnie-Herzégovine, une mission de police était la première opération de l'UE succédée par la première opération militaire en Macédoine (ARYM). La troisième opération : ARTEMIS nous dirige plus loin vers l'Afrique en RDC, mais la quatrième en 2003, une deuxième mission de police se trouve en Macédoine aussi.

Dans notre analyse, nous essayons de focaliser sur les opérations dans les Balkans : à conclure les opérations, trouver un bilan, souligner les enjeux et les défis. Les deux territoires choisis qui seront présentés plus en détail vont être la Bosnie-Herzégovine et la Macédoine. Ainsi nous traitons 5 opérations de la PESD :

- de la mission de police en BiH qui porte le nom : MPUE (EUPM)
- de l'opération militaire CONCORDIA en ARYM
- de la mission de police en ARYM, de PROXIMA
- de l'opération militaire ALTHEA en BiH
- et finalement d'une opération très récente en ARYM : de l'EUPAT

# CERPESC ANALYSES

## I. Une mission de la PESD héritée de l'Union de l'Europe Occidentale : la mission de déminage en Croatie (MADUEO/WEUDAM, 10/05/1999 – 30/11/2001)

C'est également en vertu de l'article J 4.2 (du 9 novembre 1998) du Traité sur l'Union européenne, mais a la fois « *la première opération conduite par l'UEO à la demande de l'UE ... avec un financement de l'UE* »<sup>1</sup> que l'UEO a mis en œuvre MADUEO, le 10 mai 1999, une action conjointe d'assistance au déminage en Croatie. La lutte contre les mines antipersonnelles, l'un des thèmes majeurs du titre V TUE<sup>2</sup>.

Dans le cadre de cette mission pilotée par la Suède par le Colonel Gelin (armée de terre suédoise), l'UEO a fourni des conseils, des compétences techniques et un soutien en formation au Centre d'action antimines de la République de Croatie (CAMCRO). Les domaines de la formation étaient les suivants :

- la gestion de programmes,
- la planification
- le développement de projets, des systèmes d'information géographique et des levés de niveau II.

La mission a employé 9 observateurs (réduit par la suite à 4), a permis d'optimiser les efforts de déminage et de mettre à jour le million de mines présentes sur le territoire.<sup>3</sup>

Suite au demande du Système d'Information Géographique en Croatie le Conseil de Ministre

de l'UEO a autorisé le support de MADUEO/CROMAC par le Centre Satellitaire de l'UEO (Torrejon).<sup>4</sup> Les frais du déminage en Croatie étaient 2,64 Euro/m<sup>2</sup> (6,67 mil. Euro) en 1998 et 1,80 Euro en 2001 (11,33 mil. Euro.) L'année prévue de la fin du déminage selon les opinions croates est 2010.<sup>5</sup> Deux programmes sont lancés à côté par la Commission Européenne ARC<sup>6</sup> (Région Aéroportée de Champ de mines) depuis 2001 pour une période de 30 mois et SMART<sup>7</sup> (L'espace et outils aéroportés de réduction de région de Mines) depuis le 2 mai 2001 pour une période de 36 mois. 14 sur 21 départements de Croatie sont contaminés par 1 million de mines dont 1835 victimes sont connus dans la période 1991-2001<sup>8</sup>.

L'opération s'est achevée le 30 novembre 2001 et le transfert de l'équipement aux autorités croates a été parachevé, conformément aux dispositions du Mémoire d'entente. Le rapport final du chef de mission a constaté un succès même si la mission « *a été de portée limitée compte tenu de l'ampleur du défi que représentait la libération du territoire croate du fléau des mines terrestres* »<sup>9</sup>.

<sup>1</sup> Déclaration de Brême de l'UEO, le 11 mai 1999. ; Les signataires attendaient « *avec intérêt la poursuite d'une coopération étroite avec l'UE à cet égard.* »

<sup>2</sup> BENOIT Loïck, « Les désillusions de l'intégration différenciée dans la politique de défense commune », juin 2001, [http://generisfrance.free.fr/esgeaa/benoit0601.html#\\_ftnref24](http://generisfrance.free.fr/esgeaa/benoit0601.html#_ftnref24)

<sup>3</sup> Assemblée de l'UEO – Document A/1919, *op. cit.*

<sup>4</sup> WEU Ministerial Council - Porto Declaration, Oporto, le 16.05.2000.

<sup>5</sup> SKRAČIĆ Vice, Funding Demining in the Republic of Croatia (Powerpoint), The Ministry of Foreign Affairs and the Croatian Mine Action Centre, (13.100.000 m<sup>2</sup>)

<sup>6</sup> Airborne Minefield Area

<sup>7</sup> Space and Airborne Mines Area Reduction Tools

<sup>8</sup> Croation Mine Action Center – Mine Problem in the Republic of Croatia , Source : <http://www.gichd.ch/>

<sup>9</sup> Assemblée de l'UEO – Document A/1774, « *Deuxième partie du Quarante-septième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée sur les activités du Conseil (pour la période allant du 1er juillet au 31 décembre 2001)* », 25.03.2002.

# CERPESC ANALYSES

## II. Les opérations de la PESD en Bosnie-Herzégovine

### II.1 La Bosnie-Herzégovine après le paix de Dayton-Paris (1995-)

La République de Bosnie-Herzégovine, composée de la Fédération de Bosnie-Herzégovine (51% du territoire, 70% de la population) et la *Republika Srpska* (49% du territoire et 25% de la population) depuis l'Accord de Dayton-Paris dispose des institutions communes chargées de la politique étrangère, du commerce extérieur et des questions monétaires et douanières. Au sommet de la République se trouve une Présidence collégiale, (composée d'un Bosniaque, d'un Croate et d'un Serbe, avec une alternance tous les huit mois). Le Conseil des ministres se compose de six ministres (l'un d'entre eux exerce tous les 8 mois la présidence du Conseil), et le Parlement bicaméral dispose d'une Chambre des peuples (avec quinze délégués : cinq Bosniaques, cinq Croates et cinq Serbes) et une Chambre des représentants (quarante-deux membres).

Les entités fédérées disposent de larges compétences, d'un Président, d'un Parlement, d'une police et de forces armées. Les entités conservent une large autonomie par rapport au gouvernement central, et ce qui est curieux s'agissant d'une fédération la question de défense et le droit d'établir des relations bilatérales spéciales avec les États voisins demeure sous leur responsabilité<sup>10</sup>.

A l'issue du scrutin présidentiel organisé en 1996, la présidence collégiale de la Bosnie-Herzégovine fut assurée par Alija Izetbegovic

(SPA, Musulman) puis par Momcilo Krajisnik (SDS, Serbe) et Kresimir Zubak (HDZ, Croate). En octobre 2000, invoquant des raisons de santé, Alija Izetbegovic quittait la présidence tripartite deux ans avant la fin officielle de son mandat, et la construction d'une Bosnie multiethnique devenait de plus en plus difficile après la victoire des partis nationalistes aux élections générales<sup>11</sup>. Les trois communautés du pays, plutôt en coexistence qu'en cohabitation, ne semblent guère oeuvrer pour une réconciliation. Entourés par un marasme économique, ils ne font aucun effort pour une adhésion éventuelle et lointaine à l'Union européenne. Les représentants des organisations internationales sont très critiqués et en octobre 2002 les trois partis nationalistes sont revenus au pouvoir. La profonde réforme du système de Dayton semble être inévitable<sup>12</sup>.

Après Dayton, l'Union européenne s'est chargée par les troupes militaires des États-membres et des FRUEO dans l'IFOR et la SFOR, comme nous l'avons examiné précédemment et par le financement de la reconstruction du pays. Entre 1996-2000, l'UE a engagé 890 millions d'euros à travers les programmes OBNOVA et PHARE, en 2001, 105 millions d'euros à travers CARDS et à la fin de 2001, la Commission européenne a adopté le document « *Country Strategy for Bosnia and Herzegovina* », qui a orienté l'aide européenne pour les années 2002-2006<sup>13</sup>.

En 1999, les piliers les plus importants des programmes PHARE et OBNOVA étaient les suivants<sup>14</sup>:

1. La démocratisation et renforcement des institutions (17 millions €)
2. Développement économique durable (37 millions €)

<sup>10</sup> MASSON Hélène, *L'Union européenne et l'expérience des Balkans*, Paris : FRS, 1<sup>er</sup> septembre 2006, pp. 53-54.

<sup>11</sup> Bosnie-Herzégovine, <http://www.memo.fr/dossier.asp?ID=101>

<sup>12</sup> GANGLOFF Sylvie, « L'élargissement malgré tout / Le statut de la Bosnie-Herzégovine en question », BONIFACE Pascal, *L'année stratégique 2005*, Paris : IRIS/Dalloz, pp. 161-162.

<sup>13</sup> MASSON Hélène, *L'Union européenne et l'expérience des Balkans*, op. cit., p. 50.

<sup>14</sup> 1999 PHARE AND OBNOVA

indicative country programme for Bosnia and Herzegovina, European Commission Directorate General External Relations, <http://www.seerecon.org/Bosnia/ec/phare>, Introduction

## CERPESC ANALYSES

3. Intégrée des activités visant à encourager le retour des réfugiés (69 millions €)
4. Société civile et le développement social (15 millions €)
5. L'appui à l'exécution, de contrôle, de vérification (ATA) (8 millions €)

Afin de pouvoir mieux estimer l'importance de ces ressources financières (un montant total de 146 millions €) nous remarquons que l'opération CONCORDIA en 2003 a coûté 80 millions € pour seule la France et la somme totale distribuée dans le cadre du programme PHARE pour la Hongrie, entre la période 1990-2003 était 1,487 milliards d'euros (114,3 millions € par an)<sup>15</sup>.

L'OSCE et la MINUBH, mise en place par la Résolution 1035 de Conseil de Sécurité de l'ONU en décembre 1995, jouent également un rôle très important concernant la démocratisation, la réforme de l'administration publique et la restructuration de la police civile. Les principales composantes de la MINUBH étaient les suivantes: le GIP (Groupe international de police des Nations Unies), le Groupe consultatif en matière de justice pénale, le Groupe des Affaires Civiles, le Bureau des droits de l'homme, le Bureau des Affaires Publiques et de l'Administration et, entre 1998 et 2000, le Programme d'évaluation du système judiciaire. La mission a assuré une présence dans l'ensemble du pays avec des états-majors de secteur situés à Banja-Luka, Bihac, Doboj, Mostar, Sarajevo, Tuzla et un état-major de district à Brcko<sup>16</sup>.

Conformément à l'annexe 11 des Accords de paix de Dayton, le GIP a été chargé de « *changer la priorité des activités de la police locale de façon à ce qu'elle assure la sécurité des individus avant d'assurer la sécurité de l'État* ». Avant cette police locale de 44 000 personnes (soit le triple des effectifs en temps de paix) se

composait des unités paramilitaires monoethniques, organisées en trois structures parallèles et totalement inaptées pour assurer le maintien de l'ordre public. De plus, les forces de police étaient corrompues et contrôlées par les partis politiques et par l'installation de multiples postes de contrôle elles ont bloqué la libre circulation tout au long de la frontière inter-entités et entre les communautés de la Fédération<sup>17</sup>.

Le GIP a également contribué à reconstituer des forces de police multiethniques compétentes et professionnelles et à la formation des unités. La restructuration a commencé par deux accords majeurs, signés en 1996 et en 1998, est l'effectif a passé à 16.000 personnes. Après une phase de développement remarquable, les États-Unis ont mis leur veto à la prolongation du mandat du GIP à cause de deux raisons : Le 11 septembre 2001 a forcé les Américains à repenser leurs engagements dans le monde, désengager la plupart des forces américaines en Europe pour les envoyer vers les nouveaux théâtres (Afghanistan, Irak) et finalement le GIP est devenu victime des débats autour de la CPI (Cour pénale internationale) si fortement voulue par les Européens que refusée par les États-Unis<sup>18</sup>.

<sup>15</sup> EUvonal - EU tájékoztató szolgálat, (Service d'information sur l'Union européenne) [www.euvonal.hu](http://www.euvonal.hu)

<sup>16</sup> MINUBH site officiel, [http://www.un.org/french/peace/peace/cu\\_mission/minubh/B.htm](http://www.un.org/french/peace/peace/cu_mission/minubh/B.htm)

<sup>17</sup> MASSON Hélène, *L'Union européenne et l'expérience des Balkans*, op. cit., p. 50., pp. 59-60.

<sup>18</sup> MINUBH site officiel, [http://www.un.org/french/peace/peace/cu\\_mission/minubh/B.htm](http://www.un.org/french/peace/peace/cu_mission/minubh/B.htm)

# CERPESC ANALYSES

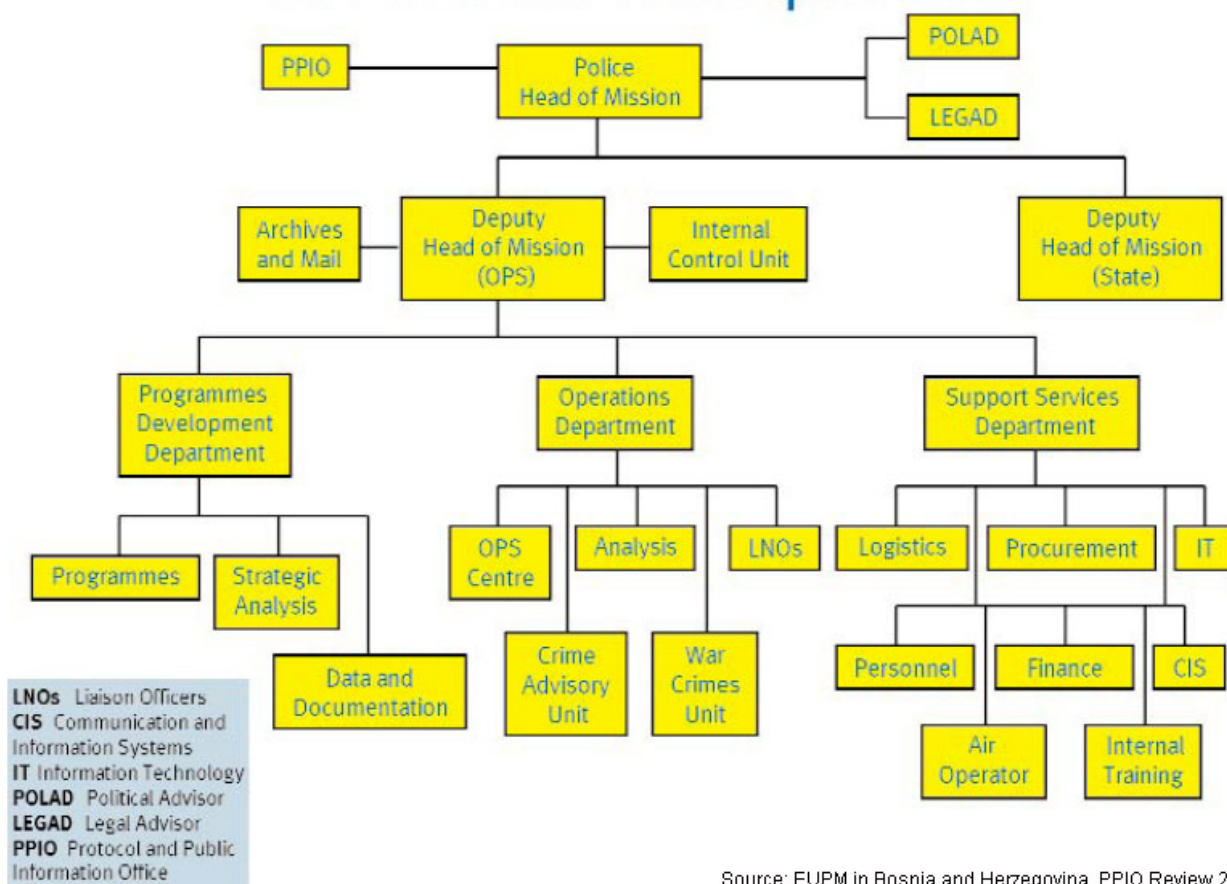
*II.2 La première la mission de police de la PESD (MPUE/EUPM, 01.01.2003. – 01.01.2006., prolongée)*

La première opération de l'UE dans le cadre de la PESD, une opération de la gestion de crise, la Mission de police de l'Union européenne (MPUE) en Bosnie-Herzégovine a commencé le 1er janvier 2003. Celle-ci vise à remplacer le GIP (Groupe International de Police) des Nations Unies en place depuis 1996<sup>19</sup> et à succéder la MINUBH qui a pris fin le 31 décembre 2002<sup>20</sup>.

Quelle était la situation à ce moment-là est le bilan de l'activité du GIP? Le Second rapport annuel de la Commission en mars 2003 critique fortement les effectifs policiers de la BH (et ainsi indirectement l'activité du GIP) dont l'efficacité est limitée par l'insuffisance des moyens, un mauvais équipement et une formation incomplète. Le niveau de salaire bas favorise la corruption et le recrutement parmi les minorités s'est amélioré mais restait faible<sup>21</sup>.

La MPUE a été créée pour une durée de trois ans par une décision du Conseil de l'UE en date du 11 mars 2002<sup>22</sup>. La mise en place de la mis-

## EUPM Main Headquarters



Source: EUPM in Bosnia and Herzegovina PPIO Review 2003 The First Year

<sup>19</sup> SIMON Patrick, *Les fondements de la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (PESD) à travers l'opération « Concordia » en Macédoine*, octobre 2003, <http://www.paixbalkans.org/documents/unioneuropeenne/pesd%20et%20operation%20concordia%202003.pdf> (13.01.2006.), pp. 1-8.

<sup>20</sup> conformément à la Résolution 1423 du Conseil de Sécurité de l'ONU, « Sur la situation en Bosnie-Herzégovine », le 12 juillet 2002, Source : MINUBH site officiel, [http://www.un.org/french/peace/peace/cu\\_mission/minubh/B.htm](http://www.un.org/french/peace/peace/cu_mission/minubh/B.htm)

<sup>21</sup> Second rapport annuel, Processus de Stabilisation d'association, Documents de travail de la Commission, mars 2003.

<sup>22</sup> Action Commune 2002/210/PESC

# CERPESC ANALYSES

sion comme relève des Nations Unies a été approuvée à la fois par le Comité directeur du Conseil de mise en oeuvre de la paix et par la résolution 1396 du Conseil de sécurité des Nations Unies du 5 mars 2002. Son budget annuel est de 38 millions d'euros, dont 20 millions proviennent du budget communautaire.

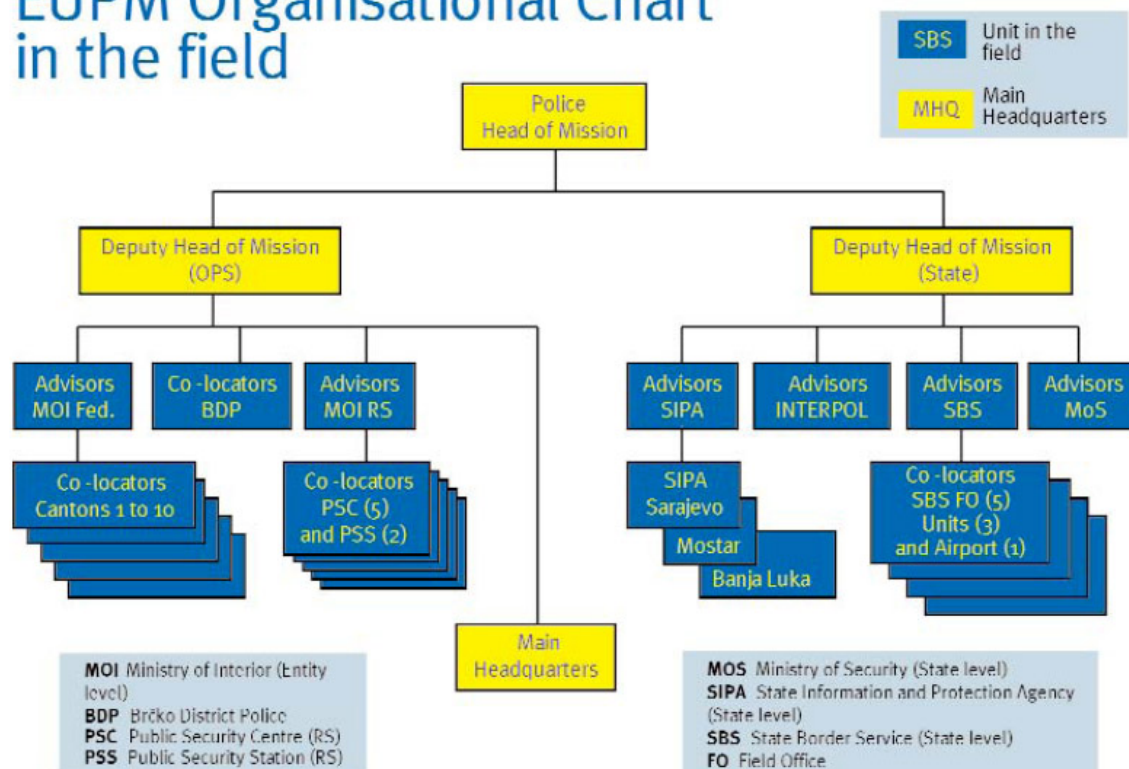
L'effectif de la MPUE est inférieur à celui du GIP qui comptait 1400 policiers répartis en 200 endroits. La MPUE se compose de 489 policiers de plus de 30 pays, 390 issus des États membres de l'Union européenne et 99 de 18 États non-membres de l'UE et du Canada. L'effectif total avec 61 experts civils et 337 personnes recrutées sur place est 900 personnes. De plus, pour garantir la continuité 119 officiers du GIP sont maintenus en poste dans les zones sensibles. Toutefois la SFOR a été le responsa-

ble du maintien de l'ordre et de la sécurité du personnel de la MPUE<sup>23</sup>.

Les membres de la MPUE sont présents au ministère de la Sécurité, aux QGs de la police des frontières (SBS MHQ<sup>24</sup> – Quartier Général de la Garde Frontière).

La mission de police de l'UE était sous la direction de l'EUSR (Représentant Spécial de l'UE en BiH). Lord Ashdown (GB) – et depuis le 1<sup>er</sup> février 2006, Christian Schwarz-Schilling (D) – a été nommé représentant spécial de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine par le Conseil de l'UE (par l'action commune 2002/211/PESC)<sup>25</sup>. Il présente des rapports au Conseil par l'intermédiaire du Haut représentant de l'UE pour la PESC, Javier Solana.

## EUPM Organisational Chart in the field



Source: EUPM in Bosnia and Herzegovina PPIO Review 2003 The First Year

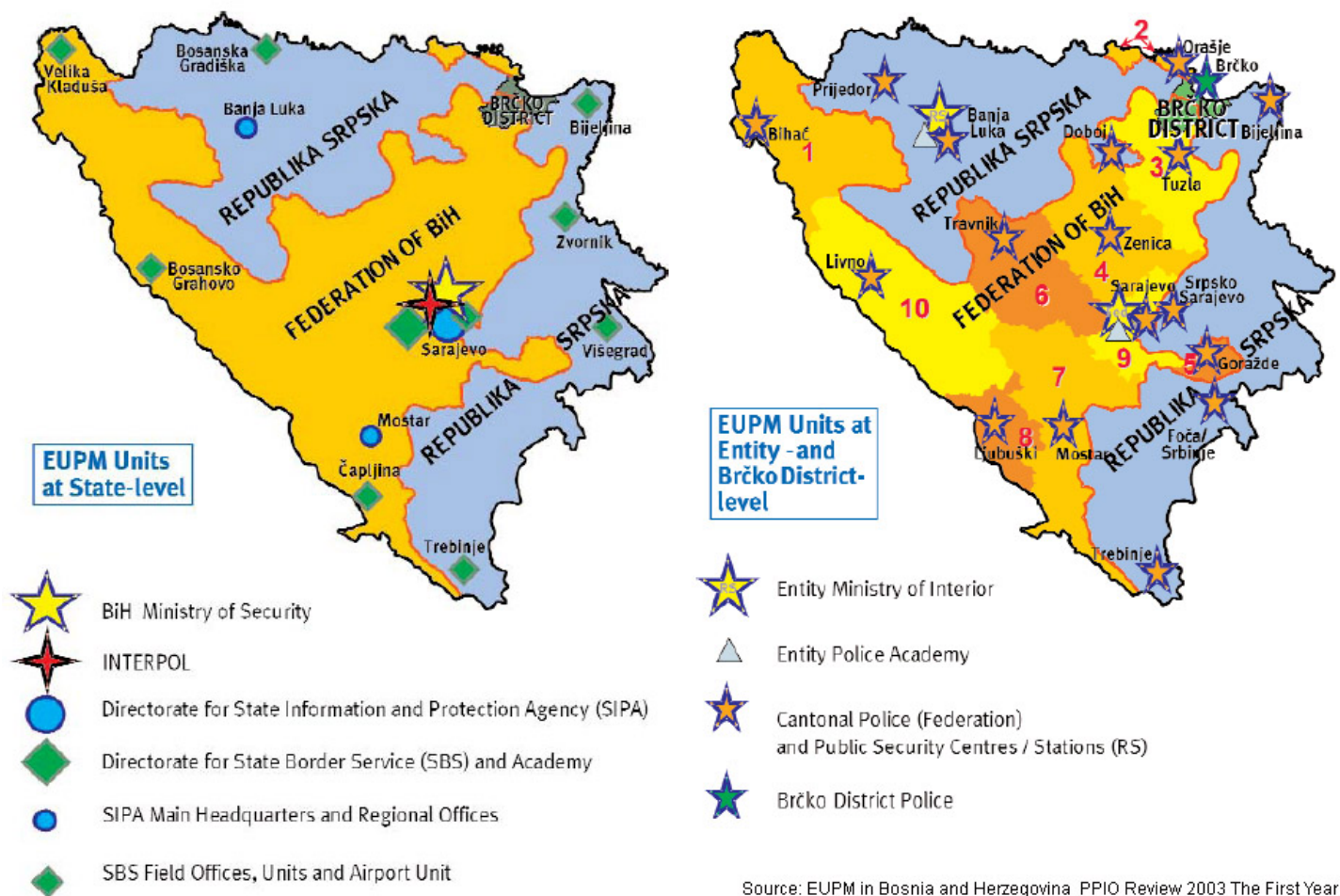
<sup>23</sup> MASSON Hélène, *L'Union européenne et l'expérience des Balkans*, op. cit., pp. 63-64.

<sup>24</sup> State Border Service Main Headquarters

<sup>25</sup> EUSR site web, <http://www.eusrbih.org/> (15.01.2006)



## CERPESC ANALYSES



Depuis le 1er mars 2004, la mission est dirigée par le commissaire adjoint Kevin Carty, nommé par le Conseil le 23 février 2004. Il succède à Sven Frederiksen, décédé le 26 janvier 2004<sup>26</sup>.

Ainsi, la mission de police assure la relève du Groupe international de police des Nations Unies. La Mission s'inscrit dans une approche large adoptée par l'UE et d'autres acteurs, qui comprend des activités portant sur l'ensemble des aspects de l'État de droit<sup>27</sup>.

Conformément aux objectifs généraux définis dans l'accord de Dayton/Paris (1995), la MPUE cherche à mettre en place des dispositifs de po-

lice durables sous gestion de la Bosnie-Herzégovine, conformément aux meilleures pratiques européennes et internationales. La lutte contre la criminelle organisée et la mise en place de la réforme de police sont les deux éléments primordiaux de la mission<sup>28</sup>.

La MPUE le fait, notamment par des actions de suivi, d'encadrement et d'inspection<sup>29</sup>. Les instructions de mission (Rapport de Mission - *Mission Statement*) déclarent que l'MPUE éta-

<sup>26</sup> Mission de Police de l'UE en Bosnie-Herzégovine (site du Conseil) [http://ue.eu.int/cms3\\_fo/showPage.asp?id=585&lang=fr&mode=g](http://ue.eu.int/cms3_fo/showPage.asp?id=585&lang=fr&mode=g) (15.01.2006)

<sup>27</sup> Mission de Police de l'UE en Bosnie-Herzégovine (site du Conseil), *op. cit.*

<sup>28</sup> EUPM – site officiel <http://www.eupm.org/>

<sup>29</sup> Mission de Police de l'UE en Bosnie-Herzégovine (site du Conseil)

## CERPESC ANALYSES

blit un contrôle de police durable selon les objectifs généraux de l'Annexe 11 de l'Accord cadre pour la Paix de Dayton/Paris (GFAP) en harmonie avec les meilleures pratiques européens et internationaux. MPUE surveille, aide et contrôle les forces de la police locale<sup>30</sup>.

### II.3. L'opération militaire ALTHEA (02.12.2004-) dans le cadre de Berlin Plus

Le 2 décembre 2004, l'Union Européenne a créé sa deuxième opération militaire, ALTHÉA, pour remplacer la « Stabilisation Force » en Bosnie Herzégovine (SFOR), déployée avec la même référence juridique que MPUE, de l'annexe 11 des accords de Dayton-Paris (1995) et commandée par le général major Gian Marco Chiarini (italien) qui succède le général major David Leaky (UK)<sup>31</sup>.

La mission de l'EUFOR, une mission de Berlin Plus<sup>32</sup> se base sur la résolution 1575 du conseil de sécurité des Nations unies, confiant à l'Union européenne la première responsabilité de l'application des accords de Dayton, a été adoptée le 22 novembre 2004. La résolution 1639 du conseil de sécurité des Nations unies, adoptée le 21 novembre 2005, prolonge le mandat de l'EUFOR pour 12 mois. L'OTAN elle aussi continue à maintenir sa présence en Bosnie, sous la forme d'un quartier général. Les moyens de surveillance aérienne de l'OTAN sont également à disposition de la Force. Enfin, le système de transmission reste celui de l'OTAN<sup>33</sup>.

La mise en place de la deuxième opération Berlin Plus de l'Union européenne, la prise de relais de l'OTAN était assez problématique. Huit mois de débat minutieux l'a précédé pen-

dant lequel il est devenu évident que les Britanniques ne veulent pratiquement aucun changement réel : Ils ont favorisé le maintien de tout de l'équipage et de l'appui de renseignement de l'OTAN au lieu de les remplacer par les éléments « purement » européens. Militairement le point de vue britannique était tout à fait logique, mais la pression politique préférait arriver à une mission la plus européenne possible.

La Bosnie (plutôt) sécurisée aurait dû servir d'un terrain idéal pour tester le développement des capacités européennes. La solution retrouvée était typique : Le propre *Bureau de renseignement de l'UEO* dans la première aile du bâtiment, le propre *Bureau de renseignement de l'OTAN* dans la deuxième aile du bâtiment et une *Salle commune UEO/OTAN* au milieu... La question du drapeau (européen, avec ou sans les éléments de l'OTAN) a été également longtemps débattue ce qui nous rappelle au débat autour de l'uniforme de la CED dans les années 1950<sup>34</sup>.

Il est devenu évident qu'une vraie réaction rapide n'est pas envisageable dans le cadre de Berlin Plus, puisque le recours aux capacités de l'OTAN n'est pas automatique et entre les Européens il n'existait pas un accord concernant la mesure de l'application des moyens de l'Alliance atlantique.

ALTHÉA a pour mission d'accompagner la construction politique et économique et de fournir un appui à la sécurité. La participation française à cette opération prend le nom d'ASTRÉE et représente un effectif de 450 militai-

<sup>30</sup> European Union Police Mission in Bosnia and Herzegovina PPIO Review 2003 The First Year [www.eupm.org/Documents/PPIO%20Review%202003.pdf](http://www.eupm.org/Documents/PPIO%20Review%202003.pdf) (15.01.2006)

<sup>31</sup> EUFOR ALTHÉA (site du Conseil), [http://ue.eu.int/cms3\\_fo/showPage.asp?id=745&lang=fr](http://ue.eu.int/cms3_fo/showPage.asp?id=745&lang=fr)

<sup>32</sup> KEANE Rory, « EUFOR Mission for Bosnia by the end of 2004 », ISIS, *European Security Review*, N° 23, juillet 2004., pp. 1-13.

<sup>33</sup> L'EUFOR, opération Althéa (site du Ministère de Défense de la France )

[http://www.defense.gouv.fr/sites/ema/enjeux\\_defense/operations\\_exterieures/bosnie/informations\\_generales/eufor\\_loperation\\_althea\\_decembre\\_2004](http://www.defense.gouv.fr/sites/ema/enjeux_defense/operations_exterieures/bosnie/informations_generales/eufor_loperation_althea_decembre_2004)

<sup>34</sup> Entretien de l'auteur auprès de l'Assemblée de l'UEO, le 15.04.2008, Entretien auprès de la DTMAT le 13.05.2007. (voir les Sources)

# CERPESC ANALYSES

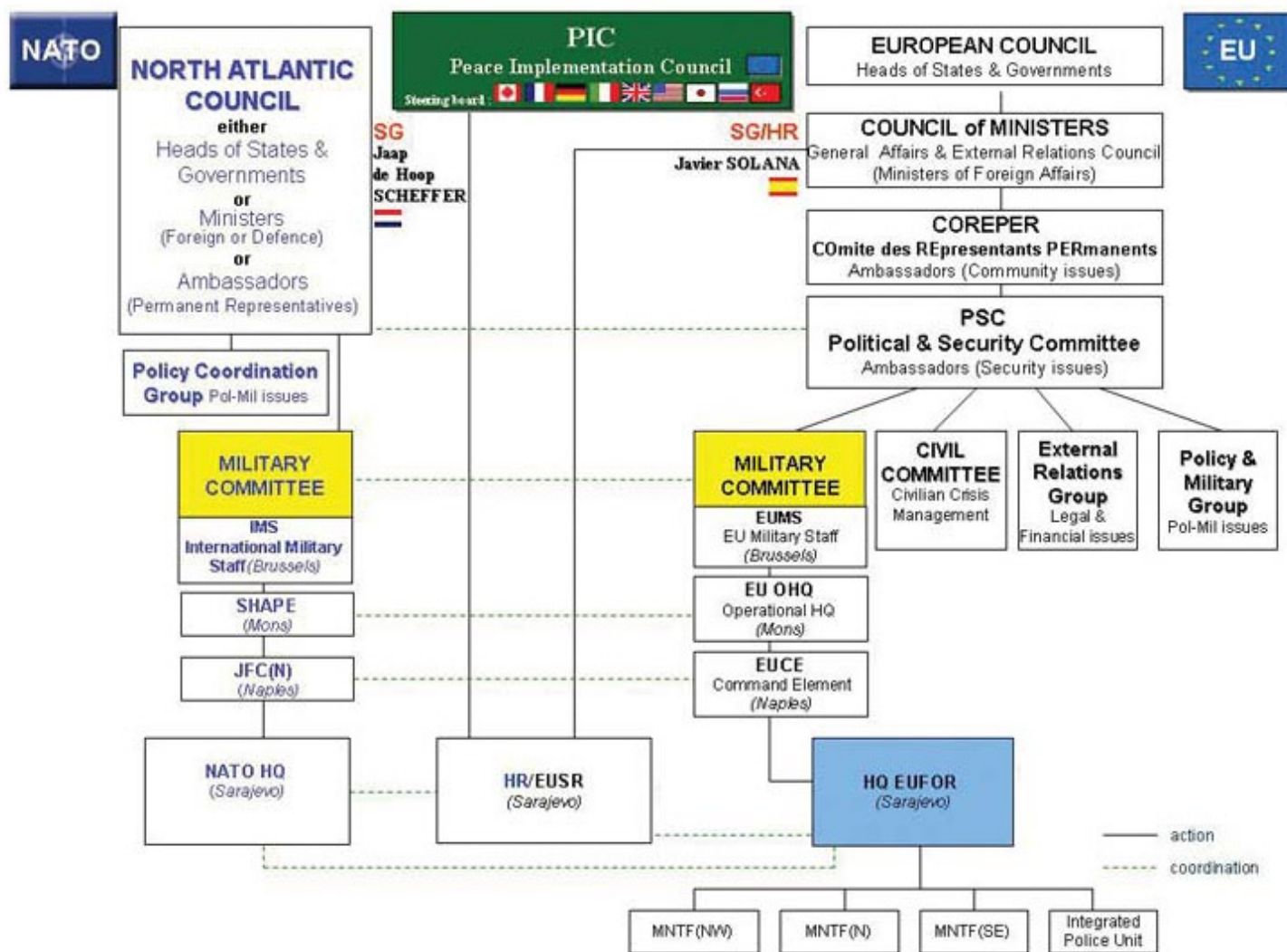
res. Depuis le 17 novembre 2005, le colonel Glin, adjoint au chef de la division plans du CFAT, est le Représentant français d'ALTHEA et l'adjoint opérations au chef d'état-major de l'EUFOR. Il succède au colonel Wazielewski à ce poste. Les forces françaises de l'EUFOR représentent un effectif de 450 militaires (5e contributeur : 8 %) <sup>35</sup>

L'opération ALTHEA dispose de la même structure de présence dissuasive que la SFOR. Elle se compose d'environ 6680 militaires sur

le théâtre, répartis entre un état-major et trois « Task Forces » d'environ 2000 hommes qui continuent de mener des opérations destinées à récupérer de l'armement et à intervenir sur des objectifs ciblés (caches d'armes, trafics, réseaux de soutien aux personnes recherchées) <sup>36</sup> et la mise en place des obligations de l'Annexe 1A et 2 du GFAP/Dayton <sup>37</sup>. Ainsi cette opération plus vaste que celles de la PESD précédentes se divise en 3 zones :

- La première en zone Nord est sous commandement finlandais.

## EUFOR ALTHEA - Chain of Command



Source : <http://www.euforbih.org/organisation/organisation.htm>

<sup>35</sup> L'EUFOR, opération Althéa (site du Ministère de Défense de la France ), *op. cit.*

<sup>36</sup> L'EUFOR, opération Althéa (site du Ministère de Défense de la France ), *op. cit.*

<sup>37</sup> KEANE Rory, « EUFOR Mission for Bosnia by the end of 2004 », *op. cit.*, pp. 1-13.

## CERPESC ANALYSES

- La deuxième en zone Nord-Ouest est sous commandement tournant britannique et hollandais.
- Task Force Multinationale Sud Est est la troisième est en zone sud, avec un commandement tournant entre la France, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne. Le poste de commandement est situé à Mostar, sont de 2400 soldats environ qui viennent de France, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, du Maroc et d'Albanie. La participation française à cette force, de l'ordre de 350 militaires.

Chacune de ces forces dispose d'une capacité de réaction (compagnies de manœuvre) et d'une capacité de vigilance opérationnelle organisée en :

- unité légère d'observation
- unité de renseignement et de reconnaissance
- unité de vérification<sup>38</sup>.

Pour cette opération aussi, c'est EUSR qui garantit une étroite coopération entre Sarajevo et Bruxelles.

### III. Les opérations de la PESD en Macédoine (ARYM)

#### III.1 *Le cadre historique et géopolitique de la crise en Macédoine en 2001*

Dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine le conflit a éclaté en janvier 2001 entre les forces gouvernementales macédoniennes et les groupes armés Albanais de Macédoine (l'UCK-M) : La crise est en forte corrélation avec les événements au Kosovo : une fois l'OTAN intervenu le Kosovo n'est pas devenu un État indépendant. Mais le mandat de la KFOR évoquait le désarmement de l'UCK. Ainsi d'une part des vétérans de l'UCK ont été réintégrés au Corps de Protection de Kosovo (CPK/KPC, TMK en albanais) créé le 21 septembre 1999. Les 5000 hommes du TMK destiné à devenir le noyau dur d'une armée de Kosovo ont été placés sous l'autorité administrative du RSONU (et la direction de la MINUK) et sous l'autorité militaire du commandement de la KFOR<sup>39</sup>. Il est évident que cette force contrôlée ne peut plus servir au rêve de la « Grande Albanie » où le Kosovo libre. C'est la raison pour laquelle une autre grande partie des anciens vétérans de l'UCK ont trouvé une autre base...au Nord de la Macédoine<sup>40</sup>.

L'escalade de la crise date du 22 janvier 2001, quand un policier a été tué et trois blessés dans une attaque à la grenade contre un poste de police dans le village de *Tearce*, à majorité albanophone. Il était suivi, le 17 février, des premiers affrontements entre forces gouvernementales et rebelles albanophones de l'Armée de libération nationale (UCK), près de *Tanusevac* (nord). À la suite des événements, les forces de l'OTAN se sont installées. Entre autres, les Al-

<sup>38</sup> L'EUFOR, opération Althéa (site du Ministère de Défense de la France), *op. cit.*

<sup>39</sup> UNMIK/REG/1999/8, 20.09.1999. ; TMK site official - Kosovo Liberation Army (KLA) <http://www.tmk-ks.org/new/english/historiku/historiku.php>

<sup>40</sup> En 2007 ils ont réapparu à Kosovo pour aider le processus de l'indépendance par la lutte contre les forces paramilitaires serbes. Egalement en 2007 la Macédoine a commencé une offensive contre UCK-M (Operation Mountain Strom) pour le pousser vers le Kosovo.

## CERPESC ANALYSES

banais de Macédoine réclamaient l'octroi d'un statut de nation constitutive, la reconnaissance de l'albanais comme langue officielle, le partage des pouvoirs d'État. Et fort de l'intervention de l'OTAN au Kosovo, les nationalistes Albanais ont cru pouvoir obtenir cela par la force<sup>41</sup>.

Conséquence des accords d'Ohrid, le 13 août 2001, un processus de stabilisation devait se mettre en place autour des questions de la réforme institutionnelle de décentralisation et de protection des minorités. L'intervention de l'OTAN a commencé à la demande du Président Boris Trajkovski. Une sorte de partage des tâches s'instaurait entre les organisations internationales. À l'OTAN, l'opération militaire de maintien de la paix au détriment de l'ONU, à l'OSCE les opérations civiles qui concernent surtout les forces de sécurité publique...

Le 27 août 2001, la *Task Force Harvest* (TFH) une brigade de 3500 soldats de l'OTAN est arrivée à la Macédoine pour démilitariser l'UCK – avec peu de succès, même si l'Opération *Essential Harvest* a permis de collecter 4000 armes légères et de petit calibre, munitions, mines et explosifs. Décidé par les accords d'Ohrid la THF se composait d'un État-major de 4 bataillons (anglo-néerlandais, grec, italo-turc, et franco-allemand-espagnol)<sup>42</sup>.

Il semblait que la crise était encore latente. La décentralisation était la seule composante des accords de 2001 qui représentait des avantages réels pour les Macédoniens autant que pour les Albanais. Redessiner les limites municipales et le financement des autorités locales n'a même pas encore commencé, en raison d'une absence de compromis. La guérilla n'est pas vraiment désarmée et l'Armée Nationale Albanaise (ANA-AKSh) veut avoir la responsabilité de la plupart des incidents en

Macédoine, au sud de la Serbie et au Kosovo, et menace de façon répétitive de commencer la guerre pour réunir tous les territoires albanais. Les violentes manifestations et les attentats de juin 2003 ont démontré la fragilité de la situation.

En janvier 2002, les lois de décentralisation étaient en place. En mars, la loi d'amnistie était votée également, excepté pour les responsables de crimes de guerre. En septembre 2002, les élections donnaient la victoire aux modérés et confirmaient l'orientation des réformes visant à la réconciliation. Mais les nationalistes continuaient d'œuvrer.

Au sommet de Thessalonique, une réunion du Conseil de l'Europe s'est tenue du 19 au 21 juin 2003 et a renvoyé à bien plus tard une éventuelle adhésion de la Macédoine à l'Union européenne. Selon Patrick Simon, membre de la délégation de Mouvement de la Paix: « *La paix ethnique* » en Macédoine comme au Kosovo conquise par les armes n'a rien d'une paix durable entre les communautés. Elle entérine une situation de crise à l'image des accords de Dayton en Bosnie-Herzégovine, qui consacraient la séparation ethnique de fait. »

III.2. L'Opération CONCORDIA ( 31. 03. 2003. – 15. 12. 2003.) – première opération militaire de la PESD dans le cadre de Berlin Plus

Pendant la présidence grecque, le 31 mars 2003, l'Union européenne a lancé l'opération *Concordia* qui était la première opération militaire découlant de la Politique européenne de la sécurité et de la défense (PESD). L'ensemble des accords visant à garantir l'accès aisé de l'UE aux capacités et moyens collectifs de l'OTAN, pour des opérations dirigées par l'UE (les arrangements « Berlin Plus »), est essentiel

<sup>41</sup> SIMON Patrick, « Les fondements de la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (PESD) à travers l'opération « Concordia » en Macédoine », *op. cit.*, pp. 1-8.

<sup>42</sup> MASSON Hélène, *L'Union européenne et l'expérience des Balkans*, *op. cit.*, p. 19.

# CERPESC ANALYSES

pour permettre à l'UE de prendre la relève de la mission de l'OTAN en ARYM.

Cette décision de l'UE de prendre la relève de la mission en ARYM marque une étape importante dans l'édification d'un partenariat stratégique avec l'OTAN dont la première opération en Macédoine, la *Task Force Harvest* comme nous avons vu était le désarmement volontaire de l'UCK. La seconde, la *Task Force Amber Fox* a pris le relais le 27 septembre 2001, et elle a été

chargée par la protection des observateurs de l'OSCE et de l'Union européenne, qui supervisaient les accords d'Ohrid. Avec 700 hommes cette force apparaît très réduite et faiblement armée. La dernière, *Allied Harmony*, a séparé le volet opérationnel de l'assistance technique<sup>43</sup>.

Ainsi CONCORDIA a remplacé la troisième opération, *Allied Harmony* qui a pris fin le 31 mars 2003. La transition vers une mission menée par l'UE démontre aussi les progrès consi-

## OPÉRATION CONCORDIA : CHAÎNE DE COMMANDEMENT (SIMPLIFIÉE)



Source : [http://www.nato.int/shape/news/2003/shape\\_eu/se030818a.htm](http://www.nato.int/shape/news/2003/shape_eu/se030818a.htm)

<sup>43</sup> SIMON Patrick, « Les fondements de la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (PESD) à travers l'opération « Concordia » en Macédoine », *op. cit.*, pp. 1-8.

# CERPESC ANALYSES

dérables accomplis pour rétablir la stabilité durant l'opération *Allied Harmony* et l'opération précédente, l'opération *Amber Fox* (Renard roux). Les nouveaux accords en matière de gestion des crises, maintenant mis en place en Macédoine, sont basés sur la détermination des deux organisations à renforcer les consultations, le dialogue, la coopération et la transparence, dans le plein respect de l'autonomie décisionnelle et des intérêts de chacune<sup>44</sup>.

La France a exercé les responsabilités de la « nation-cadre », en prenant le commandement de cette force (composée de 400 hommes). La mission de la force européenne était définie par la résolution 1371 du Conseil de Sécurité de l'ONU. Les objectifs visaient à soutenir la mise en œuvre des Accords d'Ohrid du 13 août 2001 et à garantir la stabilité dans la région<sup>45</sup>.

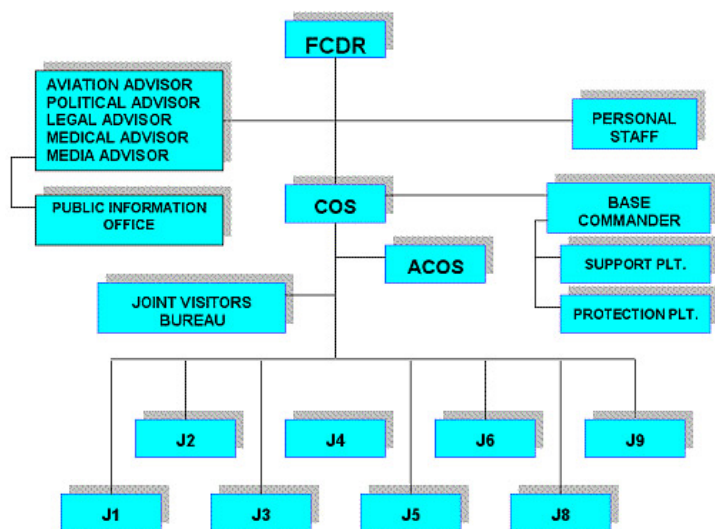
L'opération « CONCORDIA » était un test de coopération avec l'OTAN, car cette force euro-

péenne a utilisé les moyens et capacités de l'OTAN et l'état-major d'opération de l'UE a été situé au quartier général suprême des forces alliées en Europe, le SHAPE/D-SACEUR. Le commandant de l'opération était un Allemand, l'amiral Rainer Feist, et le commandant de la force un Portugais, le général major Luis Nelson Ferreira dos Santos. La passation de pouvoirs et les accords de coopération UE/OTAN se sont effectués sans problème en pleine crise irakienne...

Cette opération était le prélude à une autre initiative très importante quant à la présence de l'UE aux Balkans et la gestion des crises dans la région qui peut causer une menace immédiate de la stabilité européenne. De plus, l'opération apportait plusieurs de conséquences concernant le remplacement des forces de l'OTAN aux Balkans, en Bosnie-Herzégovine, par une force européenne. La proposition officielle a été faite par les ministres des Affaires étrangè-



## EUFOR HQ Organisation



- FCDR Force Commander
- COS Chief of Staff
- ACOS Assistant Chief of Staff – director of Staff
- J 1 J 1 is in charge of all the EUFOR personnel
- J 2 Intelligence branch is responsible for collection/analysis of information
- J 3 Operation branch is responsible for daily operations
- J35 As part of J3, the J35 is in charge of operational planning
- J 4 J 4 provides logistic support
- J 5 Planning branch
- J 6 Responsible for communication and information systems
- J 8 Financial branch deals with budgeting and contracting
- J 9 CIMIC (Civil - Military Cooperation) coordinates with civil and military authorities and organisations



Source : <http://www.delmkd.cec.eu.int/en/Concordia/force-structure-chart.htm>

<sup>44</sup> Opération Fusion, [http://www.forces.gc.ca/site/operations/fusion\\_f.asp](http://www.forces.gc.ca/site/operations/fusion_f.asp) (15.01.2006)

<sup>45</sup> Les missions de maintien de la paix dans le monde, [http://www.europe.gouv.fr/europe\\_7/europe\\_\\_au\\_quotidien\\_25/maintien\\_paix\\_170.html](http://www.europe.gouv.fr/europe_7/europe__au_quotidien_25/maintien_paix_170.html), (15.01.2006)

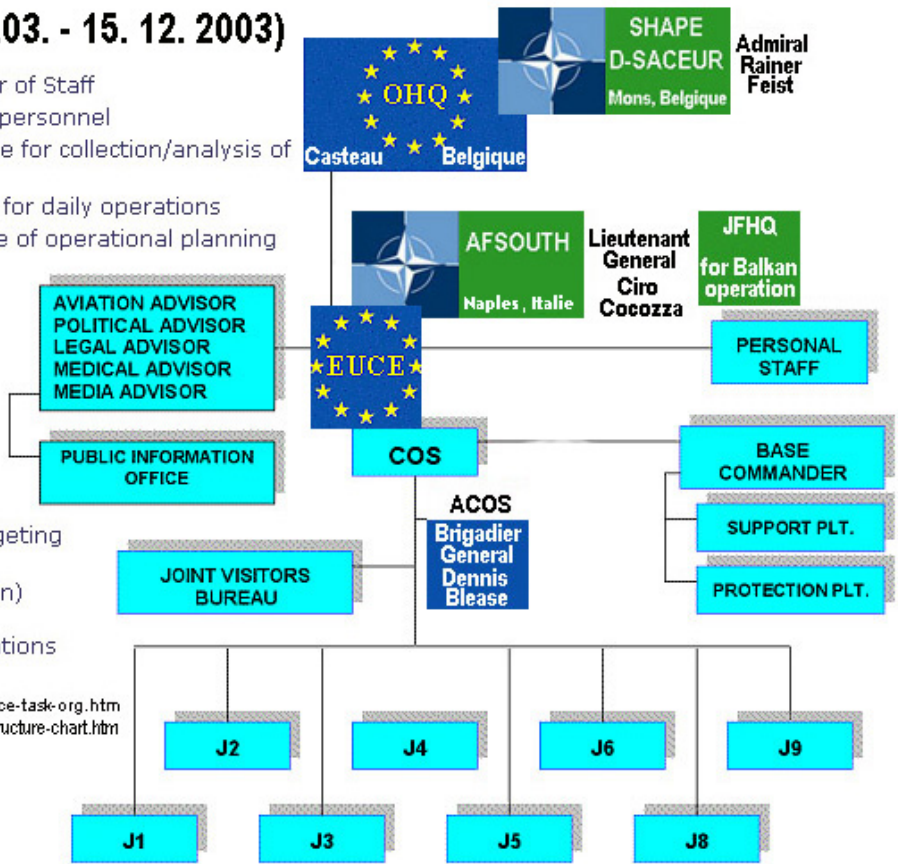
# CERPESC ANALYSES

## OPÉRATION CONCORDIA : CHAÎNE DE COMMANDEMENT (31.03. - 15. 12. 2003)

- COS** Chief of Staff
- ACOS** Assistant Chief of Staff – director of Staff
- J 1** J 1 is in charge of all the EUFOR personnel
- J 2** Intelligence branch is responsible for collection/analysis of information
- J 3** Operation branch is responsible for daily operations
- J35** As part of J3, the J35 is in charge of operational planning
- J 4** J 4 provides logistic support
- J 5** Planning branch
- J 6** Responsible for communication and information systems

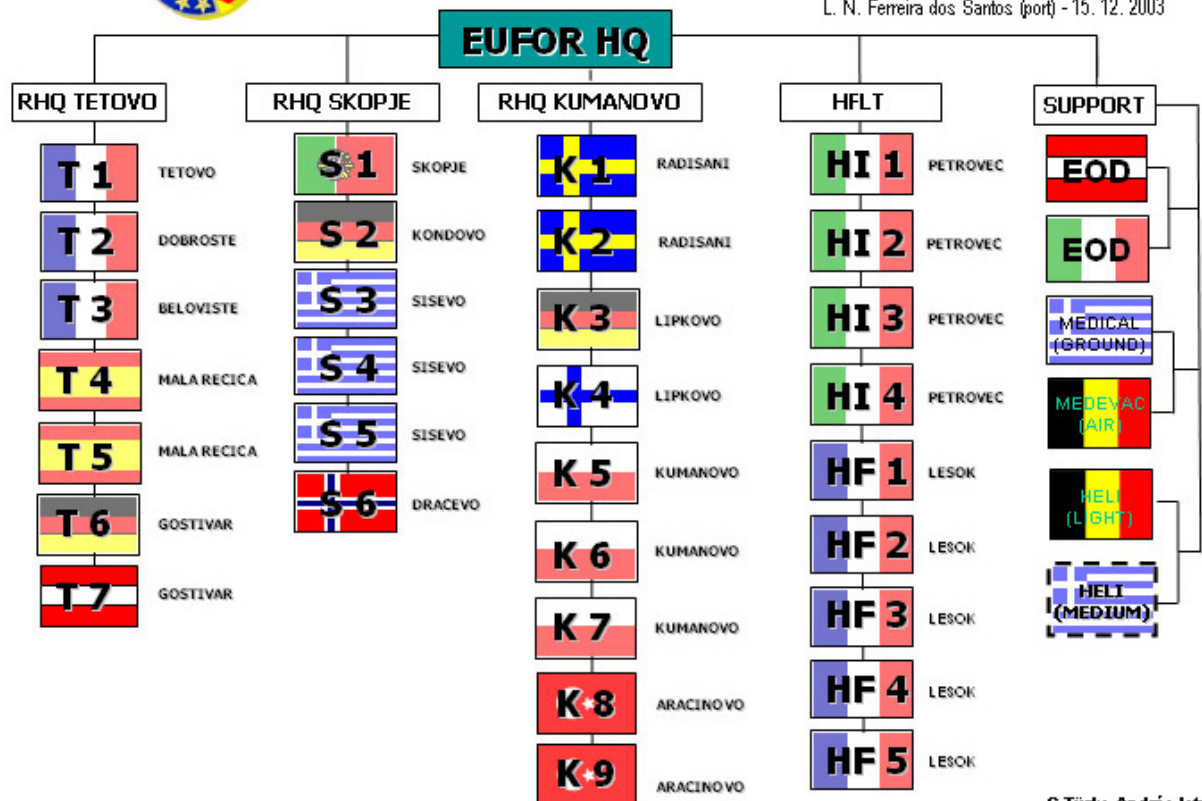
- J 8** Financial branch deals with budgeting and contracting
- J 9** CIMIC (Civil - Military Cooperation) coordinates with civil and military authorities and organisations

Source : <http://www.delmkd.ccc.eu.int/en/Concordia/force-task-org.htm>  
<http://www.delmkd.ccc.eu.int/en/Concordia/force-structure-chart.htm>  
<http://www.nato.int/Issues/nato-eu/evolution.html>  
<http://www.afsouth.nato.int>



### EUFOR Task Organisation

Commandant des forces:  
 Pierre Maral (fr) - 01. 10. 2003  
 L. N. Ferreira dos Santos (port) - 15. 12. 2003



C Türke András István



## CERPESC ANALYSES

res français et britannique le 24 février, à Bruxelles. Le maintien de la paix en Bosnie a été assuré par 12.000 soldats de l'Alliance, leur relève par des militaires de l'UE représentait donc la plus importante mission de la défense européenne.

À la différence de l'OTAN, qui est avant tout une alliance militaire avec une direction «*made in USA*», les missions de l'EUFOR se basent sur des principes différents.

Les principes en question étaient les suivantes<sup>46</sup>:

- La légalité et la légitimité avec une démarche européenne qui s'inscrit plus largement dans le cadre des Nations Unies.
- Le volet économique et financier comme à travers le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, ou l'accord de stabilisation et d'association signé en avril 2001 par l'UE, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, La Serbie Monténégro et la Macédoine.
- La gestion civile des crises avec une évolution parallèle des capacités militaires et civiles. Une action coordonnée et complémentaire de l'UE, des États, des organisations internationales telles que l'ONU et l'OSCE, et des ONG a été établie et a fonctionné avec succès.

Une opération complémentaire canadienne, nommée *Fusion* a accompagné l'opération CONCORDIA de l'UE. Le commandant de la Force de l'opération *Fusion* a été colocalisé, dans la ville de Skopje, ARYM, avec le représentant militaire de haut niveau de l'OTAN, qui a continué d'assumer ses responsabilités telles

qu'encourager la participation continue de l'ARYM dans les programmes PpP (Partenariat pour la Paix) et Plan d'action pour l'adhésion de l'OTAN<sup>47</sup>.

Le 30 septembre 2003, le commandement français de la force fut relevé par l'EUROFOR (force multinationale européenne associant l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la France). Le 15 décembre 2003 marqua la fin de l'opération CONCORDIA<sup>48</sup>.

### III.3. La mission de police PROXIMA (15.12.2003 – 14.12.2005)

Le 15 décembre 2003, l'Union européenne a lancé par l'Action Commune de l'Action commune du Conseil 2003/681/PESC la Mission de Police en ARYM dont le nom code était EUPOL PROXIMA selon l'Accord Cadre d'Ohrid en 2001.

La mission de police a eu pour objectif de continuer à contribuer à la stabilité et la consolidation d'un État de droit en Macédoine. Composée de 200 policiers étrangers, Proxima assiste les autorités locales dans le développement des leurs forces policières selon les standards européens et internationaux de même que de développer des stratégies de support des processus de réformes, incluant les institutions, l'administration et le judiciaire ainsi que de combattre le crime organisé et la corruption. Cette mission a pris fin en décembre 2005, elle a été remplacée par une équipe de conseil aux forces de polices (EUPAT)<sup>49</sup>.

Les experts de la police de l'Union européenne PROXIMA ont supporté les devoirs suivants :

- La consolidation du droit et de la stabilité qui inclut la lutte contre la criminalité

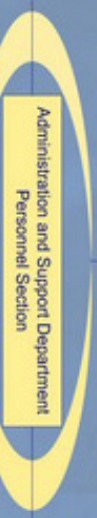
<sup>46</sup> SIMON Patrick, « Les fondements de la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (PESD) à travers l'opération « Concordia » en Macédoine », *op. cit.*, pp. 1-8.

<sup>47</sup> Opération Fusion, *op. cit.*

<sup>48</sup> Les missions de maintien de la paix dans le monde, *op. cit.*

<sup>49</sup> EUPOL – PROXIMA, <http://www.operationspaix.net/-Proxima-> (15.01.2006)

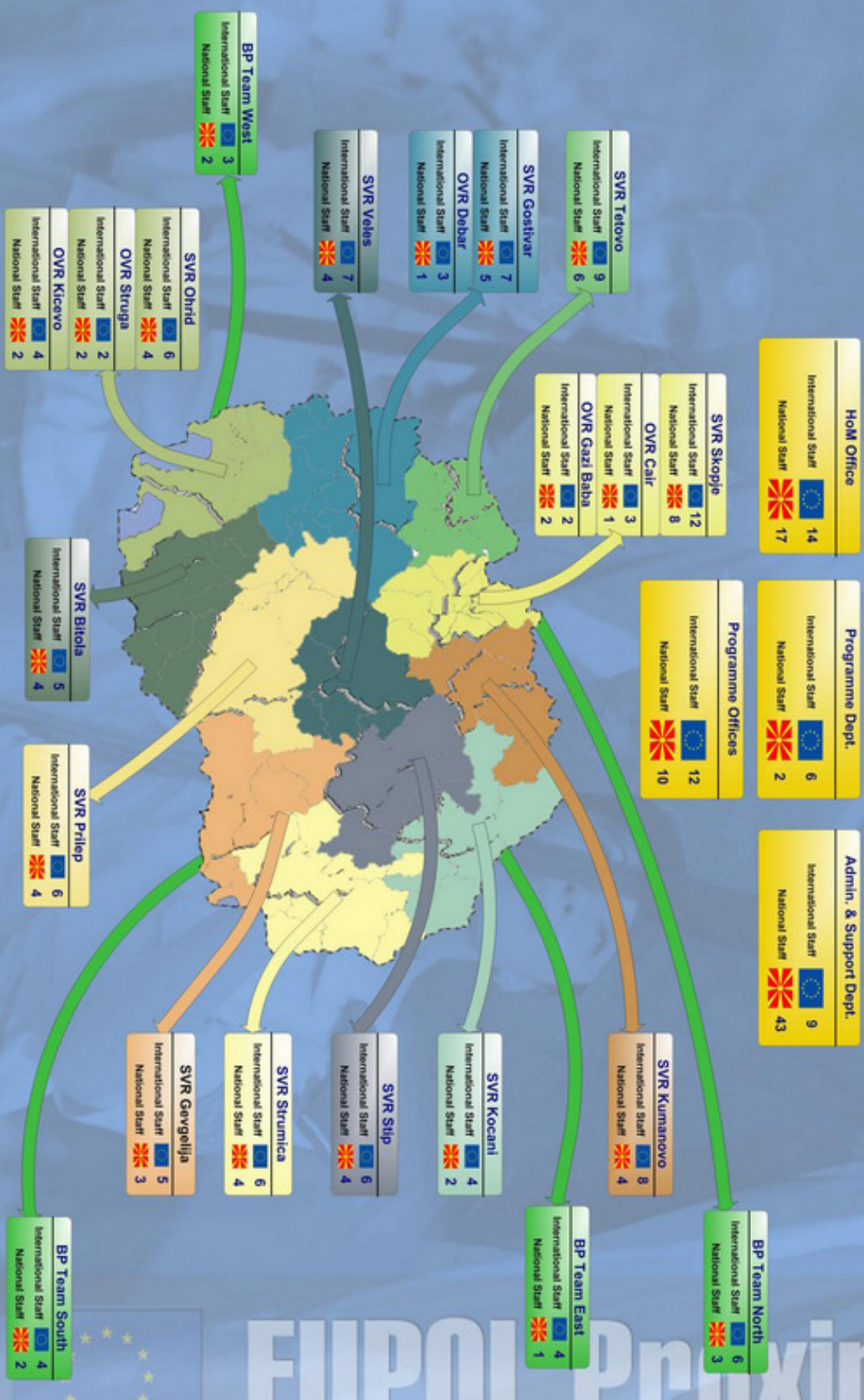
# CERPESC ANALYSES



## EUPOL-PROXIMA

### Deployment Table

01 September 2005



# CERPESC ANALYSES

organisée en focalisant sur les zones sensibles.

- L'implémentation en pratique de la réforme complexe du Ministère de l'Intérieur, la police incluse
- Aider la transition par la création d'une police frontalière comme la partie des efforts de l'UE plus larges pour promouvoir une direction de frontière intégrée.
- Établir la confiance entre la police locale et la population.
- Renforcer la coopération avec des États frontaliers au domaine de la police.

### III.4. L'EUPAT – équipe consultative de l'UE chargée des questions de police (15.12.2005 – 06.2006.)

Le 15 décembre 2005, PROXIMA a été remplacée par une nouvelle mission (EUPAT – Équipe consultative de Police de l'Union européenne<sup>50</sup>) qui est resté sur place jusqu'à juin 2006<sup>51</sup>.

EUPAT décidé par l'Action Commune 2005/826/PESC du 24 novembre 2005 dispose de 30 conseillers de polices et expertes civiles (Surveillance de l'application de la loi incluse) aidé par 20 délégations nationales<sup>52</sup>. Ils soutiennent la mise en place un service de police professionnelle et efficace basée sur les normes européennes de police. Subordonnés à EUSR et en partenariat avec les autorités du gouvernement, les experts UE police surveillent et aident la police locale surtout en domaine de la police de douane, la sécurité publique, la lutte contre la corruption, la criminalité organisée<sup>53</sup>. Le mandat de la mission prévue dure 6 mois à l'issue desquels elle cèdera la place aux projets de

la Commission européenne<sup>54</sup>.

### 3.5 La participation hongroise dans les missions de l'Union Européenne

La Hongrie a délégué un officier et un sous-officier à la mission de CONCORDIA en Macédoine. (La Hongrie a également participé à la première opération indépendante de l'UE : l'opération ARTEMIS en République Démocratique du Congo (RDC). A l'OHQ (Opération du Quartier Général) à Paris, János Tomolya, lieutenant-colonel, a présidé le bureau J1 en été 2003.) Dans la mission PROXIMA, dans l'ancienne République Yougoslave de Macédoine (ARYM), 5 personnes représentent la Hongrie dans une mission de police militaire.

La plus récente est l'opération ALTHEA en Bosnie-Herzégovine : le Parlement hongrois a décidé de la participation de 300 soldats hongrois au maximum dans l'opération qui succède depuis le 2 décembre 2004 la mission SFOR de l'OTAN (dans cette mission 108 policiers militaires ont été stationnés). L'autorisation parlementaire ne règle pas en détail la mise en oeuvre des unités, cela dépend de la décision du gouvernement. Les 108 policiers cités poursuivent leurs missions initiales sous la nouvelle direction<sup>55</sup>.

<sup>50</sup> European Union Police Advisory Team

<sup>51</sup> CHRYSANTHI Pantelidaki, « Les portes de l'UE entrouvertes à la Macédoine », le 23.02.2006. [http://newropeans-magazine.org/index.php?option=com\\_content&task=view&id=3494&Itemid=86](http://newropeans-magazine.org/index.php?option=com_content&task=view&id=3494&Itemid=86),

<sup>52</sup> EUPAT homepage, <http://www.eu-pat.org/> (15.01.2006)

<sup>53</sup> EU Police Advisory Team (sur le site du Conseil Européen), [http://ue.eu.int/cms3\\_fo/showPage.asp?id=994&lang=fr](http://ue.eu.int/cms3_fo/showPage.asp?id=994&lang=fr) (15.01.2006)

<sup>54</sup> Delegation of the European Commission to the FYROM, <http://www.delmkd.cec.eu.int/> (15.01.2006)

<sup>55</sup> Harcsoportok az unio zaszlaja alatt, *op. cit.*

# CERPESC ANALYSES

## Conclusion

Nous savons bien que la coopération entre l'OTAN et l'UE dans l'ouest des Balkans remonte au milieu des années 1990. En concluant les événements récents concernant la PESD, on peut constater que le 1<sup>er</sup> janvier 2003 la première mission de police européenne a débuté en Bosnie et Herzégovine (MPUE). Le 31 mars 2003 l'Union européenne a lancé une opération dans les cadres de Berlin Plus sous la tutelle de l'OTAN (CONCORDIA/ARYM). Plus récemment, EUPAT/ARYM accomplit une mission de police depuis 15 décembre 2005 pour une durée de 6 mois.

Quelles sont les caractéristiques principales des opérations examinées ci-dessus ?

Toutes les opérations sont strictement limitées géographiquement et dans le temps. L'Union européenne veut éviter les problèmes généraux de la gestion de crise de l'ONU : des engagements et des mandats imprécis. L'effectif modéré (de plusieurs États européens) des missions signifie aussi les limites de l'UE et il reste douteux qu'un mandat fortement limité dans le temps peut vraiment servir à une stabilisation longue durée. (Tout cela dépend bien sûr aussi des résultats du processus de stabilisation interne et externe dans la région mis en œuvre par les forces, les élites politiques /etc./ locales.)

Mais au fur et à mesure, par l'enrichissement des expériences et des conclusions tirées, l'Union européenne peut choisir entre les voies avantageuses :

Il existe le choix entre différents types d'intervention : l'opération militaire ou la mission de police, aux niveaux différents et avec différentes méthodes, tâches etc. Les opérations militaires des Balkans peuvent être caractérisées par 2 attributs : elles sont des opérations modèle de Berlin Plus et suivent la méthode de la nation cadre mais avec des personnes de diffé-

rentes nationalités sur la chaîne de commandement :

La France était la nation cadre de CONCORDIA (qui disposait d'un effectif de 400 personnes) dont le commandant de l'opération chez SHAPE était un Allemand et le commandant des forces un Portugais.

L'Allemagne est la nation cadre de l'opération ALTHÉA dont le commandant chez SHAPE était un Anglais le Général John REITH (UK), et même le commandant des forces un Anglais, puis un Italien. Le commandement diffèrent des 3 zones des Forces déployées, parfois mixtes (finlandais, hollandais, anglais, français, espagnole, italien) pour garantir le pilotage en égalité entre les États participants, et l'effectif le plus considérable entre les opérations de l'UE, sont très caractéristiques quant à l'importance de la zone pour l'Union.

En tout cas, bien que les articles, les sites web (etc.) considèrent les missions comme l'exemple de la conception de nation cadre, à notre avis, il ne s'agit pas de cette conception par excellence : L'opération ARTEMIS en RDC le réfute. En RDC, l'opération indépendante de l'OTAN a été pilotée par la France (la participation française était 1659 sur 1858 personnes (89,3% de l'effectif)<sup>56</sup>, et l'OHQ se trouvait aussi en France (Paris, Ile St. Louis). Certains experts doutent que cette opération était vraiment de l'UE, bien que la planification ait été à Bruxelles et l'OHQ (Paris) subordonné au COPS (et ainsi au Conseil de l'Union Européenne).

Quant à CONCORDIA et ALTHÉA, « les nations cadres » ne sont représentées que : 171 sur 438 personnes (39 % - CONCORDIA) et 1296 sur 6680 personnes (20% ALTHÉA , de

<sup>56</sup> Avis sur le projet de loi de finances pour 2004 (n° 1093), M. François Lamy, - Assemblée Nationale, N° 1114., le 09.10.2003. <http://www.assemblee-nationale.fr>

## CERPESC ANALYSES

plus: Italie 948 personnes : 14%)<sup>57</sup>. La chaîne de commandement est aussi plus structurée, permettant des postes pour des représentants des autres nations : L'OQG/OHQ de la mission CONCORDIA était auprès de l'OTAN (SHAPE, Casteau en Belgique) est le commandant de l'opération était le D-SACEUR (*Deputy Supreme Allied Commander Europe*), Admiral Rainer Feist, un Allemand<sup>58</sup>. L'OQG/OHQ de l'UE a assisté le commandant de l'opération.

De plus, on a installé l'EUCE (EU Command Element – Éléments du Commande de l'UE) chez AFSOUTH (*Allied Forces South Europe*) de l'OTAN à Naples.<sup>59</sup> Le COS (Chief of Staff – Chef de l'État-major) de l'AFSOUTH était même le COS de l'EUCE : le Lieutenant Général Ciro Cocozza (italien). Ce n'est que son assistant, l'ACOS - le Directeur de l'opération, le Général de Brigade Dennis Blease (anglais) qui représente le niveau « purement européen »<sup>60</sup>.

La structure des niveaux plus bas de l'OHQ ressemble fortement à celle de l'opération ARTEMIS (sauf quelques exceptions en italiques) et se divise en 9 bureaux.<sup>61</sup>

- J1 Personnels
- J2 Renseignements
- J3 Opérations
- *J35 Planification opérationnelle (Ce bureau fait partie du J3)*
- J4 Logistique / Mouvement
- J5 Planification
- J6 SIC (systèmes d'information et de communication)
- (*J7 Entraînement : ce bureau manque*)

- J8 Budget/Finance
- J9 ACM (des actions « civilo-militaires ») ou CIMIC (Civil-Military Cooperation)

« Le point chaud » de la crise se situait à Radusa un terrain montagneux, 60 km de Nord-ouest de Skopje, où CONCORDIA FLT a été déployée<sup>62</sup>.

Ceux-ci sont les éléments les plus importants de la structure parallèle, multinationale de l'UE-OTAN établie par les accords de Berlin Plus et cette structure permet à dépasser les cadres nationaux dans l'ensemble de l'Union et prévoit la structure hétérogène des forces nouvelles de l'UE sur les niveaux différents.

Le commandant de forces sur place était un général français, Pierre Maral (jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre), après un général-major portugais, Luis Nelson Ferreira Dos Santos. Il y avait 3 RHQ (Quartier Général Régional) à Skopje, à Tetovo et à Kumanovo en Macédoine<sup>63</sup>.

La chaîne de commande de l'ATHEA contient aussi des éléments parallèles OTAN/UE.

Mais pour mieux comprendre les chaînes de commandement des deux opérations, il faut évoquer le processus de Berlin Plus. Celui-ci par excellence était le modèle de CONCORDIA. Le modèle Berlin Plus qui garantit la coopération étroite avec l'OTAN trouve ses racines dans les missions de Petersberg en 1992 : l'UEO a déclaré les nouveaux enjeux mais pour accomplir un tel rôle cela réclamait la contribution vers l'OTAN. L'Alliance atlantique restait ouvert en ouvrant la porte devant la possibilité

<sup>57</sup> Opération ALTHEA, <http://www.operationspaix.net/-EUFOR-Althea->, (10.01.2006.)

<sup>58</sup> « EU Mission – Operation Concordia Building Confidence in Radusa », <http://www.nato.int/shape/news/2003/06/i030602a.htm>, (10.01.2006.)

<sup>59</sup> « NATO-EU: A strategic partnership What does it mean in practice ? », <http://www.nato.int/issues/nato-eu/evolution.html>, (10.01.2006.)

<sup>60</sup> « The EU Command Element Naples-Italy », <http://www.afsouth.nato.int/factsheets/EU%20Command/EU%20COMMAND%20factsheet.htm>, (10.01.2006.)

<sup>61</sup> EUFOR HQ Organisation, <http://www.delmkd.cec.eu.int/en/Concordia/force-structure-chart.htm>, (10.01.2006.)

<sup>62</sup> « EU Mission – Operation Concordia Building Confidence in Radusa », *op. cit.*

<sup>63</sup> GNESOTTO Nicole (ed.), *EU Security and Defence Policy – The first five years (1999-2004)*, Paris : EUISS, p. 118.

## CERPESC ANALYSES

de la soutenance logistique et des opérations « sous le drapeau européen. »

- En ARYM, dans un contexte où la sécurité extérieure est relativement suffisante (mais ne pas oublier les tentatives albanais et le voisinage avec Kosovo, sécurisé par la KFOR), une opération militaire d'une durée de 8 mois et demi, CONCORDIA (avec un effectif de 400 personnes) est succédé par une opération de mission de police PROXIMA (avec un effectif de 200 personnes) duré 2 ans. Depuis décembre 2003, l'EUPAT (avec un effectif de 30 personnes) une équipe consultative de l'UE chargée des questions de police est destinée à remplacer PROXIMA pendant 6 mois.

En Macédoine, les objectifs sont les suivants : Le rétablissement de la paix et de la stabilité par une opération militaire, après par le renforcement de la police locale et de la sécurité interne et finalement la surveillance de dernières phases (souhaitée) de la démocratisation. Le but concret est que les autorités locales se renforcent suivant les normes européennes et deviennent capables à elles seules d'accomplir leur rôle dans la stabilisation et dans la fonction normale de l'État.

En Bosnie-Herzégovine, la situation semble être plus complexe, quant à la stabilisation destinée à long terme. La méthode suivie en Macédoine ne peut pas être applicable (peut-être partiellement) surtout à cause de la forte instabilité de l'État et de l'instabilité même du contexte extérieur. Sur ce théâtre, les missions de l'UE qui tentent de remplacer les missions de l'OTAN, pour donner un caractère européen au processus de stabilité piloté par les grandes puissances, ne se succèdent pas mais plutôt se remplacent : une mission de police (EUMP avec un effectif de 500 policiers) depuis 2003 et une opération militaire depuis 2004 (ALTHÉA qui remplace SFOR, avec un effectif de 6680 personnes) existent parallèlement. Ces deux différentes missions possèdent actuellement l'effectif le plus significatif dans leurs ca-

tégories.

Il ne nous reste pour finir qu'ajouter notre avis : Pour élargir son activité extérieure dans la région, l'Union européenne devrait chercher à remplacer la mission de la KFOR de l'OTAN, établie en 1999 en Serbie(-Monténégro). La mission juridique de l'UE, démarrée en février 2008 (EULEX Kosovo) ne peut pas, et ne pourra pas, bien sûr, à cause de son caractère différent, être chargée du remplacement de la KFOR dans l'avenir. Mais la prise de relais serait la suite logique des opérations précédentes.

# CERPESC ANALYSES



## András István TÜRKE

- doctorant à la Sorbonne (Paris III)
- visiting fellow auprès de l'EUISS (2006)
- boursier-chercheur auprès du HIIA
- stages auprès de l'AUEO
- fondateur du CERPESC
- turke@turke.eu

### Sources des images :

p.1./1 - CONCORDIA <http://ue.eu.int/>

p.1./2 - CONCORDIA <http://ue.eu.int/>

p. 7. - Les Quartiers Généraux de la MPUE

p. 11. - ALTHEA – Chaîne de commandement

p. 15. - Le Quartier Général de l'EUROFOR CONCORDIA Source : CERPESC, [www.pesc.eu](http://www.pesc.eu)

p. 16. - Source : CERPESC, [www.pesc.eu](http://www.pesc.eu)

p. 18. - Table de déploiement de l'EUROPOL PROXIMA, Source : <http://www.operationspaix.net/-Proxima->

## CERPESC - Centre Européen de Recherche pour la PESC

**CERPESC ANALYSES** | ISSN 2073-5634 | **Editeur** : Fondation Europa Varietas – 1135 Budapest, Szent László út 15. 5. em. 8, Hongrie ; Association Objectif Europe III (Sorbonne) – Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III / UFR d'Etudes Européennes, Centre Censier, Bureaux 208-210, 13, rue Santueil, 75005 Paris, France | **Rédacteur en chef** : András István Túrke Ph.D | 2005-  
<http://pesd.visuart.eu/?q=cerpescanalyses> ; [pesc@pesc.eu](mailto:pesc@pesc.eu)

*Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par procédés réservés pour tous pays*